



UNITAIRES

des Ardennes



Journal du Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC des Ardennes - Siège social : 48, rue V. HUGO 08000 Charleville-Mézières - Téléphone et télécopie : 03 24 37 65 74 - E-mail : snu08@snuipp.fr - site web : <http://08.snuipp.fr> - Directeur de la publication : Xavier DUMONT - N° CPPAP 1016 S 08017 - N° ISSN 1243-5899 - Imprimé par nos soins.

SPÉCIAL SYNDIQUÉ - CONGRÈS FSU 2013

(Matériel de vote à l'intérieur)

LE JOURNAL DU SNUIPP-FSU 08

Suite à la concertation sur la refondation de l'école, le président de la République puis le ministre de l'éducation nationale ont annoncé les points retenus pour les discussions à venir. Certains verront leur concrétisation dès la rentrée 2013, d'autres sur un calendrier à plus long terme.

Dès lundi 15 octobre, des discussions se sont ouvertes en présence du ministre avec les organisations syndicales représentatives. Elles devraient se poursuivre jusqu'en novembre. Il consultera, par ailleurs, les collectivités locales, les mouvements d'éducation populaire, les parents d'élèves, les organisations étudiantes et lycéennes.

Pour le SNUipp-FSU, la négociation devra apporter des réponses concrètes sur de nombreux sujets : formation, évaluation des élèves, révision des programmes, organisation de l'école, conditions d'exercice du métier, baisse des effectifs dans les classes, lien avec les familles, réhabilitation des RASED, retour d'une vraie formation continue, rémunérations...

Les mesures qui seront prises devront améliorer l'école pour les élèves comme pour les enseignants qui ont besoin de confiance et de reconnaissance.

Notre fédération, la FSU est un puissant outil afin de nous faire entendre au niveau ministériel, mais aussi dans les discussions relatives à la Fonction publique et sur les problématiques sociales, économiques, culturelles et environnementales.

C'est le lieu de discussion et de synthèse de nos syndicats autour des problématiques éducatives mais plus largement socio-économiques. Nous devons préserver cet outil et le renforcer.

Participer au processus démocratique de son fonctionnement est essentiel.

Supplément 1 au n° 182 - Sommaire
N° CPPAP : 1011 S 08017
Trimestriel : octobre 2012
0,50 euro
page 1 : éditio
pages 2-6 : Congrès FSU
Page 7 - Consultation Refondation
Page 8 - Bulletin d'adhésion
Encart 1 : Questionnaire Refondation
Encart 2 : Bulletin de vote
Encart 3 : Enveloppes bleues et blanches

Vous trouverez dans ce bulletin le matériel de vote pour la consultation nationale individuelle des adhérents préparatoire au congrès FSU 2013.

Extrait du règlement électoral fédéral :

« Organisation du vote

Le vote se déroulera du jeudi 8 au jeudi 29 novembre 2012 inclus. [...]

Le CDFN rappelle que chaque syndiqué(e) doit avoir communication de la totalité des textes et listes soumis au vote et que le vote est individuel et secret. Il devra être effectué sous double enveloppe, l'enveloppe extérieure comportant les nom, qualité et signature de l'électeur(trice). Conditions pour être électeur(trice)

Compte tenu de la période durant laquelle les syndiqué(e)s sont appelé(e)s à exprimer leur choix, il est décidé que seront électeurs(trices) :

- les syndiqué(e)s à jour de leur cotisation syndicale 2011-2012 dans l'un des syndicats nationaux de la FSU, sauf s'ils ont fait connaître leur démission avant la date du scrutin,
- tout(e) nouvel(le) adhérent(e) qui au moment du vote aura acquitté sa cotisation 2012-2013. »

Vous avez eu communication de la totalité des textes et des listes dans le supplément gris au Pour (la revue de la FSU) n° 163 d'octobre 2012 que vous pouvez aussi télécharger sur le site Internet de notre fédération.

Vous devez aussi vous prononcer sur le rapport d'activité des trois dernières années et sur deux "fenêtres d'orientation" :

- une sur le protocole d'accord sur la précarité,
- l'autre sur les élections professionnelles.

Dans le souci d'éviter de multiplier les votes, le Conseil Délibératif Fédéral Départemental de la section FSU des Ardennes a choisi de se baser sur le résultat du vote national pour établir la représentation des tendances.

Vous ne retrouvez dans ce bulletin que les textes d'orientation, les appels à voter et les listes de soutien aux deux tendances constituées dans le département qui se sont manifestées.

En résumé, des résultats du vote va dépendre l'orientation de la FSU pour les trois prochaines années et c'est aussi à partir des résultats du vote national que seront désignés les militants qui représenteront les tendances dans les instances départementales de la FSU des Ardennes.

Jérôme Clad,
Secrétaire départemental

CONGRÈS FSU (PAGES 2 À 6)

Période de vote

du 8 novembre 2012 au 29 novembre 2012

MODE D'EMPLOI - ELECTIONS FSU

Vote FSU - Mode d'emploi

Du 8 au 29 novembre, chaque syndiqué vote !

2 votes sont à exprimer sur le même bulletin :

- ∞ un vote d'orientation
- ∞ un vote sur le rapport d'activité national dans la FSU

Tous les textes sur lesquels vous avez à vous exprimer se trouvent dans le supplément au n°163 de POUR qui vous a été adressé en octobre.



http://w3.fsu.fr/IMG/pdf/POUR163_suppl_gris.pdf

1^{er} vote : choisir les orientations de la FSU

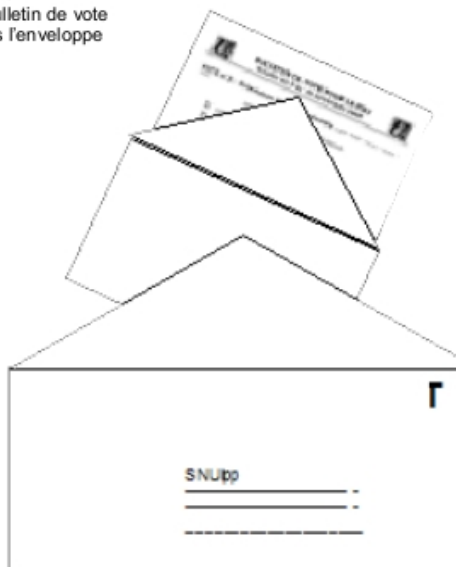
Le premier vote sera un vote d'orientation. Plusieurs listes vous proposent leurs choix prioritaires pour les 3 ans à venir de l'orientation de la FSU. Vous voterez pour l'expression (la tendance) qui exprime le mieux les orientations que vous souhaitez voir prises par la FSU.

2^{ème} vote : Rapport d'activité de la FSU - Porter un jugement sur le chemin parcouru en 3 ans

Une originalité : la présence de 2 « fenêtres » : plusieurs choix sont proposés pour commenter tel ou tel aspect de notre bilan. A vous de vous déterminer sur celui qui est le plus proche de vos convictions. Cette formule permettra à chacun d'aller au-delà et de nuancer un simple vote en pour ou contre le rapport d'activité.

MODALITES DE VOTE

Insérez
le bulletin de vote
dans l'enveloppe



Insérez l'enveloppe dans l'enveloppe à poster, **complétez et signez** le dos de l'enveloppe et renvoyez à la section départementale du SNUIPP.

Date limite du vote
jeudi 29 novembre
Tenez compte des délais postaux
Votez
dès réception du matériel de vote

IMPOSER UNE RÉELLE ALTERNATIVE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE !

Les crises économiques, écologiques, sociales et démocratiques frappent durement les populations. Le capitalisme transforme et détériore le quotidien de dizaines de millions de salarié-es et détruit la planète. Les milliards offerts aux banques, les cadeaux fiscaux faits aux riches, la poursuite de la destruction d'un « Etat social », la remise en question des droits sociaux, du code du travail, de la protection sociale et des retraites participent de cette offensive. Le projet de société auquel il œuvre activement, en particulier au travers des instances européennes, est cohérent et dangereux.

En Europe, droite dure ou gauche social-libérale ont, partout, profondément dégradé les conditions de vie des salariés, jeunes, chômeurs, retraités, parmi lesquels particulièrement les femmes.

CHANGER, POUR DE BON !

Après la défaite de Sarkozy, les marchés financiers, la Troïka (BCE, FMI, UE), le MEDEF font preuve d'un appétit insatiable et imposent toujours plus un modèle économique et social pourtant responsable de la plus grande crise depuis les années 1930. Les plans de licenciements se succèdent, le chômage et la précarité ne cessent de croître, le pouvoir d'achat des salarié-es régresse. Des pans entiers de la population n'ont plus accès à un logement convenable ou à la santé.

Il est temps de reprendre l'offensive pour imposer enfin de vraies alternatives au néo-libéralisme. Le syndicalisme a toute sa place dans cette reconquête. Les militantEs de l'EE (Ecole Emancipée) portent cette orientation dans la FSU et dans les luttes. Afin de poursuivre et amplifier cette démarche, ils/elles vous proposent, avec d'autres, cette liste ouverte, représentative de tous les secteurs de la FSU.

LE MOUVEMENT SYNDICAL DOIT SE BOUGER !

Le syndicalisme ne peut pas se résigner aux marges décrétées par les marchés, ni s'en remettre à un simple changement de ton du nouveau gouvernement ! Après des années de casse des services publics et des solidarités, il y a urgence à défaire les « réformes » néo-libérales... et à construire une vraie alternative.

Porter l'espoir d'une véritable transformation sociale, c'est rompre avec les politiques d'austérité et de réduction des dépenses publiques, c'est entamer une révolution fiscale, c'est arrêter la logique du chacun pour soi et faire jouer les solidarités, c'est engager la transition écologique, c'est réorienter radicalement l'Europe en faveur des peuples... Le

mouvement social, avec les syndicats, ATTAC, Copernic se doit d'agir, en France comme en Europe, de fédérer les résistances et les aspirations, d'impulser les luttes et les mobilisations.

Le syndicalisme que nous portons ne se limite pas aux contours de l'Hexagone et d'une Fonction Publique très menacée. Il veut faire converger les luttes des salarié-es en s'appuyant sur les secteurs mobilisés pour défendre les plus précaires, les exclu-es. Il est solidaire, activement, des populations grecques, espagnoles ou portugaises étranglées. Il organise le soutien aux luttes des peuples contre les dictateurs et l'impérialisme, pour défendre leurs droits économiques, écologiques, sociaux et démocratiques. A chaque fois, il favorise l'organisation et la mobilisation des personnels pour construire les meilleurs rapports de forces.

LE TEMPS PRESSE

Les attentes, les exigences sociales, de justice et d'égalité sont fortes. Ces dernières années, chaque fois que les organisations syndicales ont fixé un objectif mobilisateur, des centaines de milliers de femmes et d'hommes se sont retrouvé-es en grève et dans la rue. Les mouvements citoyens de résistance, de désobéissance se sont développés malgré les tentatives de museler, criminaliser un mouvement social qui reste fort dans le pays.

Mais le syndicalisme français reste divisé et manque de détermination pour affronter les conséquences de la crise. Nous l'avons vu au moment de la grande bataille des retraites. Au niveau de la FSU, nous l'avons payé cher avec la catastrophique « réforme » de la formation des enseignants.

Les concertations en tout genre mises en place par le nouveau gouvernement rompent avec les pratiques d'insultes et de déni de démocratie de la période Sarkozy. Mais Hollande confirme la menée d'une politique d'austérité à forte dose ! C'est pourquoi, il est décisif d'affirmer qu'une autre orientation est possible face à la crise. Cela suppose la défense intransigeante de nos revendications, sans complaisance et en toute indépendance. Le temps presse, d'autant que, fort de son score électoral et d'une droite qui reprend des pans entiers de son programme, le Front National entend bien, de son côté, offrir une alternative réactionnaire.

COMBATTRE L'AUSTÉRITÉ ET LE TSCG

Le Traité budgétaire européen et sa calamiteuse « règle d'or » gravent dans le marbre les politiques d'austérité appliquées dans tous les pays européens. Économiquement ineptes, ces règles sont socialement insupportables car elles imposent un horizon d'austérité dont les populations les plus précaires seront les premières victimes. C'est pourquoi la FSU doit être en première ligne contre leur application.

La FSU doit exiger la mise en œuvre de mesures indispensables : l'augmentation du SMIC et des minima sociaux, l'égalité de traitement et d'accès aux droits sur l'ensemble du territoire, l'arrêt des plans de licenciements... et l'arrêt véritable de la RGPP et de la RÉATE !

CONGRÈS FSU 2013

Texte d'orientation soumis au vote par l'École Emancipée (suite)

Il faut imposer une loi d'orientation pour l'École qui rompe avec l'employabilité, l'utilitarisme et la sélection et qui permette à l'ensemble de la jeunesse d'acquérir formation de qualité, qualification et culture émancipatrice au sein d'un système éducatif public et laïque.

Il faut arrêter les expulsions des sans-papiers, imposer leur régularisation et le respect des droits des Roms.

LE U DE UNITAIRE... À L'EXTERNE ET À L'INTERNE

Majoritaire dans l'Education, la FSU s'est montrée impuissante à résister à des attaques majeures et cohérentes contre le système éducatif, ses syndicats nationaux, divisés entre eux, se leurrant sur les possibilités de « négociations » face au gouvernement Sarkozy/Fillon. Bien que confortée dans d'autres secteurs de la Fonction Publique (justice, agriculture, MEDDAT...), elle peine toujours à trouver sa place au plan interprofessionnel. Elle pourrait y œuvrer de façon plus conséquente à la construction d'un nouvel outil syndical combatif, plus fort, avec la CGT et Solidaires.

Le congrès de la FSU doit conforter et développer des mandats de lutte et des alternatives à promouvoir. Contre les licenciements et les suppressions de postes, la baisse des salaires, la dégradation générale des conditions de travail, il ne s'agit pas d'aménager de mauvaises réformes, de négocier des bribes pour quelques-uns ou de s'accommoder du « moins pire », mais bien de prendre à bras le corps les questions d'emploi, de salaires, de précarité (dans ses formes nouvelles et massives), de droits pour toutes et tous.

Participant à la construction et à la vie de la FSU à tous les niveaux, l'EE ne se satisfait pas de son fonctionnement actuel. Certes, les élections professionnelles et les nouvelles

règles de représentativité ont imposé aux directions des « gros » syndicats de renforcer l'apparition fédérale, mais ce fut a minima. Combiné au désordre du vote électronique, ce manque d'élan fédéral a fait perdre à la FSU sa première place dans la Fonction Publique d'Etat.

La restructuration de l'État est profondément engagée. La loi sur la représentativité a changé la donne pour l'ensemble des syndicats en donnant plus de pouvoir aux votes des salarié-es tout en modifiant les cadres de négociation avec le gouvernement et le patronat. L'avenir du mouvement syndical, sa capacité à imposer des mutations positives passent par des évolutions au niveau interprofessionnel. Au sein de la FSU, cela passe aussi par la nécessité d'adapter l'outil syndical aux évolutions déjà en cours dans la Fonction Publique et les services publics. Ainsi, pour la Fonction Publique territoriale, il est nécessaire de soutenir et favoriser le rassemblement des syndicats nationaux concernés.

De ce congrès, doit sortir une FSU renforcée, encore plus pluraliste, encore plus fédérale dans les départements, les régions et nationalement. Une FSU porteuse de mobilisations sur les terrains où elle est en responsabilité, de dynamique interprofessionnelle, active dans la construction d'un mouvement social unitaire rassemblant syndicats, mouvements sociaux et citoyens.

L'EE appelle toutes celles et tous ceux qui partagent ces convictions et ces orientations à travailler et à agir ensemble dans la FSU.

Votez et faites voter pour la liste à l'initiative de l'EE (École Émancipée) !

Réunion à l'initiative de l'École Émancipée Ardennes

La FSU tient son 7ème congrès national en février prochain à Poitiers. Du 8 au 29 novembre, tous les syndiqués sont appelés à voter sur le rapport d'activité et sur les textes d'orientation déposés par les tendances. C'est à partir de ceux-ci que seront désignés les délégués au congrès national et toutes les directions de la fédération. Congrès et directions sont les cadres dans lesquels sont élaborés les mandats de la FSU pour son activité syndicale.

Certains parmi vous ne connaissent pas le fonctionnement en tendances et/ou se posent la question du pourquoi des tendances.

Nous vous invitons à une réunion d'information à l'initiative de l'École Émancipée (ÉE) des Ardennes

Mardi 23 octobre à 17 h 30
au 48 rue Victor Hugo à Charleville

Au cours de cette réunion un responsable de l'équipe nationale de l'École Émancipée nous présentera l'origine de l'ÉE et les enjeux du congrès FSU.

Je vote pour la liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)

La liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée) veut imposer une réelle alternative économique et sociale.

Il est temps de reprendre l'offensive pour imposer de vraies alternatives au néo-libéralisme. Le syndicalisme a toute sa place dans cette reconquête. Les militantEs de l'ÉÉ portent cette orientation dans la FSU et dans les luttes. Afin de poursuivre et amplifier cette démarche, l'ÉÉ vous propose une liste représentative de tous les secteurs de la FSU.

Des résultats du vote va dépendre l'orientation de la FSU pour les trois prochaines années. Mais c'est aussi à partir des résultats du vote national que seront désignéEs les militantEs qui représenteront l'ÉÉ dans les instances départementales de la FSU 08. Il est important de peser à tous les niveaux de notre fédération syndicale.

Adhérents ou proches de l'École Émancipée, les collègues dont les noms suivent vous appellent à voter et à faire voter pour la liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée) :

Jérôme CLAD	(SNUipp – SEGPA Collège Scamaroni Charl-Méz)
Annette BONZLI	(SNES – Lycée Monge Charl-Méz)
Magali FLUZIN	(SNUipp – SEGPA Collège Le Lac Sedan)
Vincent MAHUT	(SNUipp – École élémentaire Viénot Charl-Méz)
Corine BARÉ	(SNUipp – RASED La Houillère Charl-Méz)
Alexis BEAUCHARD	(SNES – Collège Rimbaud Charl-Méz)
Simon WEBER	(SNETAP – Lycée agricole de Saint Laurent)
Claudette MORAINÉ	(SNUipp - Retraitée)
Ben Ali FOUGHALI	(SNUipp – SEGPA Collège Scamaroni Charl-Méz)
Anne DU SOUICH	(SNUipp - Retraitée)
Michel CUCHET	(SNES – Retraité)
Xavier DUMONT	(SNUipp – École élémentaire de Bazeilles)
Sophie CZAMAR	(SNUipp – RASED Sedan Sud)

APPEL À VOTER UNITÉ-ACTION et SANS TENDANCE



Dans la Fonction Publique d'Etat, la FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE (F.S.U) est depuis sa création en 1993, la plus représentative des Agents du Service Public d'Education. Elle fédère les Syndicats Nationaux (S.N) des Personnels de l'Enseignement, de l'Education, de la Recherche, de la Culture, de la Formation et de l'Emploi.

Depuis 2004, la FSU syndique les personnels des Préfectures, de la DDA, la DDE, l'Environnement ainsi que ceux des Fonctions Publiques Territoriales et Hospitalières.

La FSU est organisée en tendances. À l'origine, ces tendances permettaient surtout la coexistence de courants politiques différents. Aujourd'hui, il s'agit beaucoup plus de différences de conceptions syndicales.

Ce sont les syndiqué(e)s eux-mêmes qui, par leur choix lors de leur vote à l'intérieur de leurs syndicats, définissent la place respective des tendances.

La tendance UNITÉ-ACTION anime depuis sa naissance notre fédération.

POUR UN SYNDICALISME DE MASSE, INDÉPENDANT ET ANCRÉ SUR NOS MÉTIERS.

La tendance UNITÉ-ACTION défend un syndicalisme démocratique et de masse, proche des salarié(e)s. Un syndicalisme alliant la recherche de l'unité, le refus du sectarisme et la fermeté sur les revendications est la meilleure garantie pour renforcer la FSU, combattre les régressions, obtenir de nouvelles avancées voire de nouveaux acquis.

Ce syndicalisme doit être offensif, revendicatif et force de propositions ; il suppose l'écoute et le dialogue avec les personnels, et non le dogmatisme de ceux qui auraient « la » réponse.

De plus UNITÉ-ACTION refuse toute idée d'inféodation à des partis ou mouvements politiques ainsi que l'émergence dans le syndicat de corpus idéologiques ou de mots d'ordre venus de formations extérieures.

POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC, DE SES AGENTS ET DE LEUR STATUT

Les candidats de la liste UNITÉ-ACTION s'engagent à agir localement pour :

Promouvoir une politique salariale ambitieuse pour tous et défendre le statut et les droits des personnels

Lutter pour la résorption de la précarité par des voies multiples adaptées aux diverses situations.

UNITÉ ACTION refuse l'idée de la titularisation automatique qui pourrait engendrer la disparition des concours qualifiants.

Développer et transformer le service public laïque d'éducation pour qu'il assure la réussite de tous les jeunes de la maternelle à l'université, ce qui suppose entre autres, non seulement l'abrogation de la loi Fillon de 2005 mais aussi de la loi LRU des universités, des réformes Darcos dans le primaire, de la réforme des Bacs pro, de la réforme Chatel des lycées.

Rétablir la possibilité de scolarité dès 2 ans pour les familles qui le souhaitent.

Défendre et améliorer les services publics afin de répondre aux besoins sur l'ensemble du territoire.

Défendre et développer une protection sociale de haut niveau pour tous. Défendre la retraite par répartition et lutter contre les régressions (âge de départ, baisse des pensions, attaques des pensions des femmes).

Soutenir lucidement les travailleurs et les chômeurs en lutte, dans le strict respect du rôle de chacun.

Combattre les inégalités, les discriminations, tenir compte des devoirs citoyens pour défendre et améliorer les droits et les libertés.

Pour une FSU, porteuse de progrès et de justice, pour un syndicalisme de transformations sociales, indépendant, pluraliste, unitaire, attentif à chacun et aux réalités quotidiennes.

VOTEZ POUR UNITÉ-ACTION et SANS TENDANCE

Liste de soutien à UNITÉ-ACTION et SANS TENDANCE :

Aurélié Caudron (SNES),
Christian Chevron (SNESUP),
Karine Fuselier (SNES),
Jean-philippe Guénard (SNETAP),
Benoît Hubert (SNEP), François Jacottin (SNEP),
Didier Janin (SNES), Arnaud Lambert (SNEP),
Brigitte Lazzaroni (SNEP), Christian Marry (SNES),
Laurent Miclet (SNUACTE), Serge Pagnier (SNETAP),
Frédéric Ringaud (SNUEP), Bertrand Sénécaut (SNES)
Patrice Warenne (SNUACTE)



QUESTIONNAIRE SNUIPP/HARRIS-INTERACTIVE

Depuis cet été des concertations pour refonder l'école ont été engagées. Vous qui en serez au quotidien les premiers acteurs, qu'en pensez-vous ?
À travers ce questionnaire, le SNUipp-FSU vous invite à donner votre avis : image de l'école, réforme, missions, fonctionnement, métier...

QUELLES PISTES POUR REDESSINER L'ÉCOLE ?

Quelles priorités pour faire mieux réussir tous les élèves ? Vous avez la parole. Dans deux mois, le SNUipp-FSU rendra publics les résultats de cette enquête et sera le porte-voix de vos préoccupations dans les négociations à venir. L'avenir de l'école, nous l'écrivons ensemble !

L'étude est pilotée par un institut indépendant, Harris Interactive. L'institut est responsable du traitement des questionnaires et de l'analyse des réponses.

Vos réponses seront ainsi traitées de manière confidentielle et anonyme (sous forme de pourcentages) et ne seront en aucun cas transmises individuellement à un tiers.

Vous pouvez d'ailleurs transmettre directement ce questionnaire à Harris Interactive en l'envoyant par voie postale à l'adresse suivante :

**Consultation SNUipp
Harris Interactive
39, rue Crozatier
75012 Paris**

Vous pouvez également faire parvenir votre questionnaire à la section du SNUipp qui transmettra à Harris Interactive.

UTILISATION D'ENVELOPPE LIBRE REPONSE

Principe : Le SNUIPP-FSU national a souscrit un contrat LIBRE REPONSE. Il suffit de renvoyer l'enquête dans une enveloppe non affranchie (un questionnaire par enveloppe sinon surtaxe) portant les mentions :

Libre réponse

SYNDICAT NAT UNITAIRE INST PROF ECOLES
AUTORISATION 24424 75642 PARIS CEDEX 13

(35 g maximum)



SNU-IPP 08. BULLETIN D'ADHÉSION 2012-2013

Nom : _____											
Nom de jeune fille : _____											
Prénom : _____	Tél : _____										
Date de naissance : _____	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F										
Adresse personnelle : _____											
Adresse électronique : _____											
Établissement scolaire : _____											
Catégorie professionnelle : _____											
<i>choisissez : Instit, P.E., Hors classe, Spécialisé, PEGC Classe except., Ass.d'éduc, Retraité, autre....</i>											
Emploi : _____											
<i>choisissez : Adjoint maternelle, Adjoint élémentaire, I.M.F, Directeur x classes, A.S.H, Autre....</i>											
Échelon au 1/09/2012: _____											
Travaillez-vous à temps partiel ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non											
Nomination à titre <input type="checkbox"/> définitif <input type="checkbox"/> provisoire											
Montant de la cotisation : _____											
Caisse de solidarité (libre) : _____											
Montant total à verser : _____											
<input type="checkbox"/> chèque	<input type="checkbox"/> Prélèvements automatiques Pour les anciens adhérents ayant changé de références bancaires, et pour les nouveaux adhérents : nous adresser un R.I.B										
<u>Cochez les mois où vous désirez un prélèvement</u>											
S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je me syndique au SNUipp afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement du service public d'Education, au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, unitaire pluraliste et démocratique, dans une fédération renouvelée.

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-contre pour m'adresser ses publications.

Je demande au SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de déroulement de carrière auxquels il aura accès et l'autorise à faire figurer ces informations dans les fichiers et traitements informatiques dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp.

J'ai bien noté qu'une attestation fiscale correspondant à ma cotisation versée pour l'année scolaire en cours (donnant lieu à une réduction de 66 % de l'impôt sur le revenu) me parviendra avant la déclaration des revenus 2012 (avril-mai 2013).

Je souhaite que mon adhésion au SNUipp soit reconduite d'une année sur l'autre et j'opte pour le prélèvement automatique avec tacite reconduction.

Je souhaite renouveler volontairement mon adhésion chaque année

À _____	Le _____	Signature : _____
---------	----------	-------------------

P.E.G.C

Classe normale		Hors classe		classe except.	
ech.	cotis.	ech.	cotis.	ech.	cotis.
8	138€	1	141 €	1	186 €
9	145 €	2	148 €	2	200 €
10	153 €	3	156 €	3	210 €
11	162 €	4	164 €	4	223 €
		5	186 €	5	235 €
		6	199 €		

Retraités

pension < 1300 €	90 €
de 1300 à 1500 €	99 €
de 1500 à 1700 €	115 €
de 1700 à 1900 €	125 €
De 1900 à 2100 €	139 €
> à 2100	149 €

Prof. des Ecoles

Echelon	cotisation
3	123 €
4	130 €
5	136 €
6	145 €
7	153 €
8	163 €
9	174 €
10	187 €
11	200 €
Hors- classe	
5	211 €
6	224 €
7	236 €

Stagiaires

M1	33,50 €
M2	33,50 €

Instituteurs

Echelon	cotisation
7	126 €
8	133 €
9	140 €
10	147 €
11	160 €

Temps partiel 50 %

(Demi-cotisation avec un minimum de 91 €)

Temps partiel autre quotité

(cotisation au pro-rata de la quotité)

Majorations

À ajouter au montant de votre cotisation en fonction de votre situation.

Majoration indiciaire	Majoration de la cotisation
I.M.F ou directeur 2 ^{ème} groupe	6 €
Directeur 3 ^{ème} groupe ou coordonnateur ZEP	10 €
Directeur 4 ^{ème} groupe	13 €
Directeur adjoint SEGPA	16 €